

## **« La remise en cause du modèle éducatif français n'a pas d'impact sur le réseau de l'AEFE » (Anne-Marie Descôtes, directrice)**

« La remise en cause du modèle éducatif français n'a pas d'impact sur le réseau de l'AEFE », et ce « pour une raison simple » : « ce que l'enquête Pisa reproche à la France, c'est essentiellement de ne pas assez bien traiter les élèves en difficulté. L'OCDE reconnaît par contre l'efficacité de ce modèle pour mener à l'excellence des élèves déjà très bon », et c'est précisément la demande des familles d'élèves expatriés, affirme Anne-Marie Descôtes, directrice de l'établissement, devant les élèves du parcours diplomatie de l'ENS, le mercredi 13 juin 2012 au Quai d'Orsay. « Très exigeantes », celles-ci font la comparaison avec le « modèle anglo-saxon » et demandent notamment un cursus « organisé dès la maternelle », qui « n'existe pas ailleurs » que dans le modèle français. Elles apprécient également l'« ouverture culturelle » qu'il propose, l'« apprentissage de l'esprit critique », ainsi que sa pédagogie « par l'expérience et pas par QCM ».

Aussi, selon Anne-Marie Descôtes, l'AEFE est « une vitrine de l'éducation à la française ». En outre, le « timbre » de la Dgesco porté à ces établissements, est considéré « comme une garantie de qualité de par ses standards définis, à la différence du système anglo-saxon ». À la rentrée 2011, l'AEFE est présente dans 130 pays. Elle compte 480 établissements homologués dans son réseau, et accueille 300 000 élèves.

### **DE LA CHINE À MADAGASCAR**

La directrice de l'AEFE rapporte qu'en Chine, les établissements français n'ont « pas le droit de scolariser les enfants chinois » : « ils ne peuvent donc pas prétendre à former les futures élites du pays », et l'augmentation de la demande constatée dans l'Empire du Milieu correspond au « fort développement » de la communauté française locale.

Anne-Marie Descôtes évoque encore le cas de Madagascar, où la multiplication de « petites structures éclatées » visant à scolariser les enfants français se révèle « très coûteuse » et non viable sans de très fortes subventions : dans ce cas, estime-t-elle, « il faudrait se demander si la gestion de ce réseau précis ne serait pas la mission de l'AFD plutôt que celle de l'AEFE. »

### **CLASSES PRÉPARATOIRES**

Évoquant la création de CPGE françaises à l'étranger, « la directrice souligne qu'il s'agit d'un processus de long terme qui nécessite des investissements très lourds : celle de Vienne est une réussite », car elle est maintenant dans le « top 15 », mais « celle créée au Maroc a dû être supprimée sur instruction de l'IGF (Inspection générale des finances) », rappelle Anne-Marie Descôtes. De plus, les familles préfèrent souvent « l'original à la copie », soit les CPGE des grands lycées parisiens : selon Anne-Marie Descôtes, « une meilleure solution consiste à créer des cursus diplômants dans les pays étrangers », et de proposer des bourses « excellence major » .